

Règlement

Masters PACA Dress 2017

1 - PREAMBULE

Le Masters PACA Dress est un circuit de référence mis en place par les Comités Régionaux d'Équitation de Provence et de Côte d'Azur afin de valoriser les épreuves Grand Prix des différents niveaux Amateur et Pro, en permettant ainsi aux cavaliers de bénéficier de points supplémentaires par l'application d'un coefficient 1.5 sur la computer liste FFE.

2 - DEFINITIONS

Concurrent : définit un couple Cavalier-Cheval. Un concurrent est défini pour la saison de qualification. Un cavalier peut monter au cours de la saison de qualification autant de chevaux différents qu'il le désire. Il formera avec chaque nouveau cheval un nouveau concurrent.

La saison de qualification : débute lors de la première étape 2017 jusqu'à l'étape finale 2017.

Etape = concours servant de support = Ensemble des différentes reprises se déroulant généralement sur un même week-end.

Epreuve = reprises préliminaire ou grand prix

Niveau = ensemble des épreuves de même indice (Amateur 3, Amateur 2)

Masters PACA Dress = Ensemble des étapes dont les résultats sont pris en compte pour établir le classement final.

Points Masters-Dress = Total des points obtenus par un concurrent pendant la saison pour un niveau donné

2 – PARTICIPATION

Le règlement FFE 2017 fait foi.

Tout cavalier peut participer à ces épreuves du Masters PACA Dress, mais seuls les cavaliers licenciés ou domiciliés en Provence ou en Côte d'Azur peuvent concourir pour le classement du « Masters PACA Dress 2017 ».

Un cavalier peut participer à plusieurs niveaux dans le respect des conditions de participation cheval et cavalier du règlement FFE 2017

4 - DEROULEMENT DU MASTER PACA DRESS

Le classement **Masters PACA Dress** se fait par l'attribution de points aux concurrents en fonction de leur résultats (exprimé en %) et de leur participation aux épreuves, lors des différentes étapes.

Chacun des niveaux suivant : Amateur 3, Amateur 2, Amateur 1, Amateur Elite, PRO 3, PRO 2, PRO1, PRO Elite fera l'objet d'un classement au **Masters PACA Dress**. De ce fait l'acquisition des points par un concurrent est spécifique à chaque niveau.

Chacun des niveaux comprend deux épreuves (Préliminaire et Grand Prix) par étape

5 - CALENDRIER PREVISIONNEL

ETAPES

Le Masters PACA Dress se déroulera sur plusieurs étapes au cours de la saison 2017. Les étapes sont les suivantes :

- ➔ Etape 1 : Club Hippique de Nice, 18-19 février 2017
- ➔ Etape 2 : Tarascon Cité du cheval, 18-19 mars 2017
- ➔ Etape 3 : Valbonne, 1-2 avril 2017
- ➔ Etape 4 : Elevage Massa, 15-16 avril 2017
- ➔ Etape 5 : CHAM, 6-7-8 mai 2017
- ➔ Etape 6 : Le Poët, 20-21 mai 2017
- ➔ Etape 7 : Club Hippique de Nice, 27-28 mai 2017
- ➔ Etape 8 : Ecurie des Cèdres, 3-4-5 juin 2017
- ➔ FINALE : Marseille Pastré, 16-17-18 juin 2017

6 - EPREUVES SUPPORT DU MASTER PACA DRESS

Les épreuves à programmer :

1er Jour : Niveau Amateur 3 : Amateur 3 Préliminaire D2
Niveau Amateur 2 : Amateur 2 Préliminaire C2
Niveau Amateur 1 : Amateur 1 Préliminaire B2
Niveau Amateur Elite : Amateur Elite Préliminaire A6
Niveau Pro 3 : A8
Niveau Pro 2 : A6
Niveau Pro 1 : A4
Niveau Pro Elite : A2

→ Ces épreuves compteront Coefficient 1 sur la computer liste FFE.

2ème Jour : Niveau Amateur 3 : Amateur 3 GP D1
Niveau Amateur 2 : Amateur 2 GP C1
Niveau Amateur 1 : Amateur 1 GP B1
Niveau Amateur Elite : Amateur Elite GP A7
Niveau Pro 3 : A7
Niveau Pro 2 : A5
Niveau Pro 1 : A3
Niveau Pro Elite : A1

→ Ces épreuves compteront Coefficient 1.5 sur la computer liste FFE (sauf pour les épreuves pro préparatoires) et pour les cavaliers ayant plusieurs chevaux sur une même reprise seul le meilleur résultat comptera pour l'application du Coefficient 1.5

Les C.R.E. se réservent le droit d'annuler à tout moment sans préavis une étape notamment pour des raisons de sécurité. Les étapes annulées pourront, selon le calendrier, être ou non reprogrammées.

REMISE DES PRIX PAR ETAPE

L'organisateur devra récompenser normalement la totalité des classés de chaque épreuve (1/3) et rajouter sur les plaques le label « MASTERS PACA DRESS »

7 - ATTRIBUTION DES POINTS

ATTRIBUTION DES POINTS POUR LE MASTERS-DRESS

Pour chacune des reprises, il est attribué le nombre de points suivant :

1) Points Note

En fonction de la note finale exprimée en pourcentage avec 3 décimales, 1 point par tranche de 0,250 % au dessus de 55%

- Note finale inférieure ou égale à 55,000 % = 0 point note
- de 55,001% à 55,250% : 1 point , de 55,251% à 55,500% : 2 points, de 55,501% à 55,750% : 3 points
- de 55,751% à 56,000% : 4 points, de 56,001% à 56,250% : 5 points, de 56,251% à 56,500% : 6 points
-/.....
- de 60,001% à 60,250% : 21 points, de 60,251% à 60,500% : 22 points, de 60,501% à 60,750% : 23 points
-/.....
- de 65,001% à 65,250% : 41 points, de 65,251% à 65,500% : 42 points, de 65,501% à 65,750% : 43 points
-/.....
- Plus de 70,001 % : 61 points

2) Points Participation

Pour la participation à chaque étape et pour chacune des reprises, il est également attribué **1 point supplémentaire** au concurrent et ceci quelque soit sa note. Y compris pour les concurrents éliminés ou ayant abandonné.

3 Cumul des points pendant les sélections = classement provisoire

Après chaque étape les C.R.E. Provence et Côte d'Azur publieront un classement provisoire pour chaque reprise avec les points (note et participation) acquis par chaque concurrent lors de cette étape et le total des points obtenus au cours de la saison de qualification.

Le total des points = le cumul de tous les points participation + la somme des 5 meilleurs points-note obtenus au cours de la saison pour le niveau concerné.

Un concurrent* peut donc participer à autant d'étapes qu'il le désire, tous ses points participation seront pris en compte dans le total des points, par contre seuls les 5 meilleurs points-note (résultats) seront retenus dans le total des points masters.

Les points acquis par un concurrent pour une reprise donnée, ne peuvent en aucun cas être transférés, cédés ou combinés avec les points d'une autre reprise de ce concurrent ou d'un autre concurrent.

Un concurrent est en droit de ne plus participer au Masters PACA Dress, ses points accumulés seront perdus.

En cas d'égalité entre plusieurs concurrents après l'étape finale, les scores non pris en compte (points notes) seront réintégrés : le 6^{ème} résultat sera intégré dans le calcul et ainsi de suite jusqu'au départage des concurrents.

***Concurrent** : définit un couple Cavalier-Cheval. Un concurrent est défini pour la saison. Un cavalier peut monter au cours de la saison autant de chevaux différents qu'il le désire. Il formera avec chaque nouveau cheval un nouveau concurrent.

8 - CLASSEMENT FINAL DU MASTERS PACA DRESS

A la fin du concours accueillant l'étape finale, la remise des prix du classement final du Master PACA Dress récompensera les concurrents lauréats selon le cumul des points Masters-Dress. Seuls les cavaliers présents à cette remise des prix, le seront. Aucune récompense ne sera remise à des « représentants »

Chaque niveau donnera lieu à un classement final (avec podium pour les 3 premiers), les huit premiers lauréats de chaque niveau seront récompensés.

Conditions de qualification pour le classement final au Masters PACA Dress

A la fin de la saison de qualification un concurrent doit respecter les points suivants pour le classement final de chaque niveau.

a / Être classé parmi les huit premiers concurrents du niveau concerné.

b/ Pour les cavaliers montant plusieurs chevaux sur un même niveau (donc formant plusieurs concurrents sur ce niveau) seul sera retenu son classement avec le cheval ayant le meilleur cumul des points Masters-Dress. Ses autres classements seront annulés, les points accumulés seront perdus et il sera établi un nouveau classement compte tenu de cette annulation.

c/ Le concurrent (couple cavalier- cheval) ayant participé à plusieurs niveaux, devra déclarer au plus tard avant le début de l'étape finale quel niveau il choisit pour le classement final. En cas d'absence de déclaration dans les délais le concurrent sera automatiquement classé sur le niveau le plus élevé. Ses autres classements seront annulés les points accumulés seront perdus et il sera établi un nouveau classement pour les niveaux non choisis.

d/ Pour prétendre faire partie du classement final, un cavalier doit avoir participé à 5 épreuves (reprises) minimum, quelqu'en soit l'indice (préliminaire ou GP).

9 – DIVERS

Le comité organisateur de chaque étape s'engage à mettre tout en œuvre pour la bonne réussite de ce Masters PACA Dress 2017 dans le respect du règlement FFE.

Le comité organisateur est libre de programmer d'autres épreuves lors des compétitions servant de support au Masters PACA Dress.

L'organisateur de chaque étape doit afficher le règlement et le dernier classement provisoire du Masters PACA Dress.
